

## **LE MARIAGE PREFERENTIEL (PHENOMENE GN'KAL-TSHIL) CHEZ LES LWELS DE LUBUMBASHI**

**Par KAKI KHANG'MATE \***

\*Assistant du deuxième mandat à l'Institut Supérieur de Statistique de Lubumbashi/RDC

### **Abstrat**

The perception of the current world seems to be characterized by the misinterpretation of traditional values and the deification of all modern values. This is because of the attachment of modern men to imported religions and modernization.

The GN'KAL-TSHIL phenomenon, which is a preferential marriage in the LWEL culture, aims to keep and perpetuate the race and culture, the conservation of wealth and the continuity of the family line.

This study focuses on the change of LWEL culture in an urban setting. Culture is an identity of a people. The LWEL people of Lubumbashi recognize the values of their culture but do not practice them within the framework of their matrimonial unions.

Consequently, the African in general, the Congolese "Lwels" in particular is losing edifying cultural values and find themselves practically uprooted. Through this publication, we would like to raise awareness among the Lwel people of the DR Congo to make a critical examination of social values and particularly of the GN'KAL-TSHIL phenomenon. Because we are victims of acculturation, considering the colonizer and the current world of globalization as a reference to the detriment of our cultures, it is the loss of our identity.

### **RESUME DE L'ARTICLE**

La perception du monde actuel semble caractérisée par la mauvaise interprétation des valeurs traditionnelles et la divinisation de toutes les valeurs modernes. Cela à cause de l'attachement des hommes actuels aux religions importées et à la modernisation.

Le phénomène GN'KAL-TSHIL, qui est un mariage préférentiel dans la culture LWEL a pour but de garder et pérenniser la race et la culture, la conservation des richesses et la continuité de la ligné familiale.

Cette étude porte sur le changement de la culture LWEL en milieu urbain. La culture est une identité d'un peuple. Le peuple LWEL de Lubumbashi reconnaît les valeurs de leur culture mais ne les pratique pas dans le cadre de leurs unions matrimoniales.

Par conséquent, l'africain en général, le congolais « Lwels » en particulier est en perte des valeurs culturelles édifiantes et se retrouvent pratiquement comme un déraciné. A travers cette publication, nous voudrions conscientiser les peuples Lwels de la

RDCongo à faire un examen critique des valeurs sociales et particulièrement du phénomène GN'KAL-TSHIL. Car nous sommes victimes d'une acculturation, en considérant le colonisateur et le monde actuel de mondialisation comme référence au détriment de nos cultures, c'est la perte de notre identité.

## I. INTRODUCTION

Depuis quelques temps la République Démocratique du Congo vit une nouvelle forme d'organisation de la vie sociale spécialement dans le domaine socio-culturelle. Celui de circonscrire un cadre proche au sens à donner à l'identité et à la responsabilité citoyenne de chaque Congolais. La place et le rôle de chacun dans l'effort collectif en faveur de la restauration de la dignité, de l'honneur, de l'émergence, de la croissance et du développement est important.

Comme dans toute l'étendue de la R.D. Congo, dans grande ethnie de la province du grand Bandundu en général et le kwilu en particulier le mariage exogamique demeure le principal mode de mariage.

De cette règle générale, il y a lieu d'observer une certaine particularité suivant les cultures, c'est le cas du phénomène GN' KAL-TSHIL qui est donc le mariage du grand-père avec sa petite fille.

Comprendre sa destinée, c'est découvrir la raison de son existence sur la terre, sa mission. Bref, sa responsabilité dans sa communauté, mieux son apport. La situation culturelle que traverse la RDCongo à l'heure de la mondialisation nécessite un regard approfondi et une analyse objective de tout un chacun sur le sens de sa responsabilité dans l'effort participatif et commun en faveur du bien-être de la communauté.

C'est donc dans ce cadre que nous faisons notre réflexion pour chercher à découvrir et à apporter un peu plus des connaissances, d'informations sur le peupleLwel plus précisément sur leur engagement et attachement aux valeurs traditionnelles de leur société.

Car réfléchir sur la dynamique que subit une civilisation, c'est toute une entreprise sociologique qui implique la réflexion critique. Et cela ne se fait pas au petit bonheur, surtout quand il est question de nous adresser à des esprits bien fermés, adorateurs de rigueur et de vérité scientifique.

## II. MATERIELS ET METHODES

### II.1. Matériels de collecte des données

Pour les besoins d'efficacité, nous avons utilisés pour récolter les données servant à cette étude les interviewees occasionnelles et les documents écrits.

### II.2. Méthode

Pour l'analyse de phénomène GN' KAL-TSHIL ou mariage préférentiel nous avons recourus à la méthode dialectique marxiste. Le marxisme est d'après le dictionnaire universel une théorie selon laquelle la réalité fondamentale est matière et que toute autre réalité y est d'une façon ou d'une autre réductible.<sup>1</sup>

Elle nous renvoie à son tour à ses lois pour permettre une bonne analyse de fait.

a) *La loi de connexion universelle des phénomènes* : cette loi postule que les phénomènes sociaux ne sont pas pris séparément, mais plutôt doit être inséré dans son contexte général et global pour dire en interaction avec d'autres phénomènes sociaux. Cette loi nous a permis d'expliquer le problème (phénomène) étudié de la société Lwel.

b) *La loi de la transformation universelle* : elle soutient que les phénomènes soient considérés du point de vue de leur mouvement et de leur changement. Rien n'évolue en vase clos, rien n'est absolu et définit, rien n'est sacré. Elle montre la caducité de toutes choses en toutes choses. Rien n'existe pour elle que dans un processus continu et interrompu du devenir et du transitoire (F.Engels). Un jeu d'interaction et du va et vient dans une mise en réciprocité des perspectives. Comme toute chose doit subir un mouvement, un changement, une transformation, le mariage préférentiel appelé GN' KAL-TSHIL a eu un grand changement. Cette loi qui soutient que rien n'est immuable. Tout change, le monde n'est pas en état de repos et d'immobilité, de stagnation et instabilité, mais en mouvement et changement perpétuel, de renouvellement incessant, ou toujours. Quelque chose naît et se développe ou quelque chose se dégage et disparaît. Le GN' KAL-TSHIL qui était un espèce réservé au ligné familiale (mariage entre grand père et sa petite fille) prend aujourd'hui une nouvelle forme dans le milieu urbain (mariage entre les ressortissants de même province, même territoire, même chefferie, même tribut, même mutualité, même religion...)

Henri Jeanne soutient que « l'action de type traditionnel n'implique pas du tout le manque d'originalité personnelle, mais un engagement intense, créatif et riche de rayonnement ; précisément son caractère très personnel et intransmissible lui enlève tout caractère scientifique et techniques : c'est la manière d'agir du sage. Dans les "sociétés en changement", la perspective et le climat ne sont plus la stabilité : les modifications même rapides, dans tous les domaines sont au contraire acceptées comme normales et, en principe, positives. On ne cherche pas maintenir ce qui est. Même si l'on souffre, on subit le changement et l'on n'y voit que le fait du contexte social que doit "progresser" ».<sup>2</sup>

c) *La loi du changement qualitatif ou changement quantitatif* : le monde n'est pas considéré comme une accumulation accidentelle d'objet des phénomènes détachés les

<sup>1</sup> Dictionnaire universel, Paris, Hachettes-Edicef, 1999, P.52

<sup>2</sup> Henri JANNE, *Le temps du changement une image de la société*, Verviers, Marabout université, 1970, P.15

uns des autres, mais un tout cohérent, ou les objets, les phénomènes, sont liés organiquement entre eux, dépendant les uns des autres et se conditionnent réciproquement.

Cette loi stipule que la contradiction au sein d'une chose, d'un phénomène à lutte finit toujours par produire un changement qualitatif. C'est-à-dire le passage de l'état qualitatif ancien à un état qualitatif nouvel, au mieux un changement allant de l'inférieure au niveau supérieur.

Evoquons la pensée d'Henri Janne qui dit : « les sociétés les plus avancées sont d'un type nouveau. Pour la première fois dans l'histoire de l'humanité, on doit bien les appeler des 'sociétés en changement'. Certes, toutes les sociétés ont, au cours des temps, changé plus ou moins profondément ou plus ou moins rapidement. Et s'il n'en avait pas été ainsi dans le passé, comment expliquer qu'aujourd'hui toutes les sociétés soient devenues différentes de ce qu'elles étaient ? Seules très petites communautés de caractère archaïques semblent rester à peu près les mêmes à travers le temps. Toutes les grandes sociétés complexes ont connues et connaissent des phases différenciées dans le déroulement de leur existence. Alors, que veulent dire exactement les termes 'sociétés en changement' ? Que ce changement, par sa rapidité et son intensité, est ressenti aujourd'hui comme un facteur de vie important à l'échelle de chacune de générations qui se succèdent dans cette nouvelle phase de la vie en société »<sup>3</sup>.

d) *La loi de l'unité de lutte des contraires* : ceci implique que le processus de développement de l'inférieur au supérieur s'opère dans l'évolution harmonieuse des phénomènes, mais par contradictions bonds et par sauts antithétiques et cela dans une mise à jour des contradictions inhérentes aux objets sur le plan d'une lutte des tendances contraires. Etant donné que toute société évolue de contradiction en contradiction, le non mise en pratique des valeurs culturelles au milieu urbain montre cette lutte. Cette loi nous a permis de rendre effectivement compte de la réalité du mariage préférentiel en milieu urbain qui est le non applicabilité des valeurs coutumières.

### II.3. Echantillonnage

Pour des raisons pratiques, et étant donné l'impossibilité de toucher toute la couche de l'élit vivant à Lubumbashi, nous avons constitué un échantillonnage de 50 personnes, nous avons travaillé avec ce nombre des personnes qui ont répondu à notre préoccupation.

## III. RESULTAT ET DISCUSSION

### III.1. RESULTAT

#### III.1.1. Etat matrimonial

	H	F	T	%
Célibataire	5	7	12	24
Marié(e)	12	14	26	52
Veuf (ve)/ Divorcé(e)	8	4	12	24
Total	25	25	50	100

<sup>3</sup> Henri JANNE ; op.cit, P. 10

La grande partie de nos enquêtés que le tableau ci-haut nous présente sont des mariés (52%), les célibataires et les veufs/ ou divorcés ont chacun une totale de 12 personnes enquêtés et représentent 24%. 25 hommes et 25 femmes ce qui nous donnent 50 personnes enquêtés.

### III.1.2. Niveau d'études

	H	F	T	%
Primaire	2	1	3	6
Brevet C.O	1	2	3	6
Brevet C.C	1	1	2	4
Secondaire	1	3	4	8
Supérieur	7	8	15	30
Universitaire	13	10	23	46
Total	25	25	50	100

Ce tableau nous montre le niveau d'instruction de nos enquêtés. Il s'observe que les Lwel habitant la ville de Lubumbashi ont fait de grandes études ; 76% d'entre eux ont franchis les études supérieures et universitaires soit 30% études supérieures et 46% études universitaires.

Ça prouve la présence de ce peuple ici à Lubumbashi, les Lwels qui résident la province du grand Katanga en général et le Haut - Katanga en particulier sont venus pour raison d'études et après avoir décroché le diplôme d'études supérieures et universitaires, ils ont choisi cette province comme leur province de résidence.

### III.1.3. Est-ce qu'il y a un changement dans l'observance du mariage préférentiel en ville par rapport à votre culture?

	H	F	T	%
Oui	23	22	45	90
Non	2	3	5	10
Total	25	25	50	100

Les réponses à cette question font ressortir une position positive, c'est pourquoi nous voyons que 90% de nos enquêtés ont affirmés qu'il y a un changement sur le mariage préférentiel ici en milieu urbain par rapport à leur culture.

C'est-à-dire beaucoup d'intellectuels n'acceptent plus le recours à l'authenticité pour chercher une femme à prendre en mariage. Mais pour le moment on préfère prendre une femme par rapport à la province d'origine, des mutualités, de l'église, niveau d'études, des associations culturelles.

### III.1.4. Soutenez – vous le phénomène GN'KAL TSHIL ?

	H	F	T	%
Oui	11	8	19	38
Non	14	17	31	62
Total	25	25	50	100

Par rapport à cette question d'opinion 62 % de nos enquêtés disent ne pas soutenir le phénomène GN'KAL-TSHIL, pendant que 38% soutiennent le phénomène GN'KAL-TSHIL.

### III.1.5.Y a-t-il des avantages dans ce type de mariage, c'est-à-dire le GN'KAL-TSHIL ?

	H	F	T	%
Oui	18	20	38	76
Non	7	5	12	24
Total	25	25	50	100

Par ce tableau, nos enquêtés nous fournissent les réponses en soutenant que le mariage préférentiel GN'KAL'TSHIL a des avantages.

### III.2. DISCUSSION

Le mariage endogamique et préférentiel existe dans toutes les sociétés du monde en commençant par la bible ; au livre de genèse 24 : 1-7 « or Abraham était vieux et fort avancé en âge, et le Seigneur l'avait béni en toute chose. Abraham dit à son serviteur, le plus ancien de sa maison, l'intendant de tous ses biens : Mets, je te prie ta main sous ma cuisse ; et je te ferai jurer par l'Eternel, le Dieu du ciel et le Dieu de la terre, de ne prendre pour mon fils une femme parmi les filles des Cananéens au milieu desquels j'habite, mais d'aller dans mon pays et dans ma patrie prendre une femme pour mon fils Isaac... »<sup>4</sup>

Abraham a orienté son serviteur ELEAZER, d'aller chercher une femme pour son fils Isaac dans sa famille et rien que dans son voyage. Scientifiquement cette culture existée, même en occident. Le mariage entre grand père et sa petite fille « GN'KAL-TSHIL » n'est ni magique ni encore une honte. Chez le LWEL il y a la nécessité de pouvoir pérenniser cette pratique, de préserver la richesse familiale.

C'est-à-dire que le grand-père paternel a le droit d'épouser une de ses petites filles. Mais comme il ne peut pas directement, il choisit parmi ces neveux celui épousera sa femme de droit, qui est sa petite fille.

De ce qui précède, l'on peut se joindre à Emile DURKHEIM qui définit les institutions sociales comme étant les idées, les croyances, les usages, les pratiques sociales que l'individu trouve préétablies en face de lui ; c'est un ensemble d'actes, d'idées tout institué qui se trouvent devant eux et s'imposent au moins à eux.<sup>5</sup>

- C'était de la préférence et elle est liée à plusieurs raisons telles que la conservation des richesses
- La continuité de ligne familiale....

Il est vrai et anormal que la culture des uns ne soit pas facilement bien cernée, comprise et appréciée chez les autres. La mauvaise interprétation et la mauvaise image sont l'œuvre de la désinformation, le manque d'information et de la surinformation sur ce qu'on ne connaît pas.

<sup>4</sup> La bible, version Louis Second, 1910

<sup>5</sup> Durkheim, E., *les règles de la méthodologie sociologique*, Paris, P.U.F., 1987, P. 72

A cela, il faut chercher à comprendre l'autre par une information pour permettre à éclairer les stéréotypes et les différentes perceptions erronés sur ce qu'on ne connaît pas pour n'est pas avoir les préjugés et la mauvaise image à ce que l'autre est en train de faire.<sup>6</sup>

La pratique de GN'KAL'TSHIL procure les avantages et l'honneur du côté de la famille de la femme et pour l'homme à qui l'on a marié la fille. Il y a la virginité de la femme qui permet à sa mère d'être récompensée par une chèvre, l'assurance pour l'homme d'avoir épousé une femme respectueuse et de soumise.

C'était une forme d'organisation visant à protéger la jeune fille contre les rapports sexuels hors mariage. La vraie vision sur ce phénomène ou type de mariage, selon certaines personnes est que l'on désigne à la jeune fille son futur époux dès son bas âge, le mari provient de la famille, mieux du clan du grand parent et non le grand parent lui-même qui devrait être obligé d'épouser sa petite fille. Il délègue le pouvoir et ce droit à un de ses neveux pour éviter la dépravation des mœurs et des rapports sexuels extra maritaux.<sup>7</sup>

Selon la coutume LWEL la vie en couple est caractérisée par une influence de domination de la famille ou du clan de la femme, celui-ci donne leurs noms aux enfants, c'est le matriarcat.

D'après cette coutume toute personne est composée de quatre quartiers qui font de lui une personne complète de droit coutumier, de la protection, de la défense, d'honneur et même de la mort. Ces quatre quartiers sont constituer des clans des parents et ces des grands pères soit deux beaux pères d'un couple.

Pour ce qui est de droit préférentiel ou GN' KAL'TSHIL la coutume ne reconnaît rien que les deux clans des pères.

Les LWEL prennent avec beaucoup de considération, de respect et d'honneur, la forme du mariage GN' KAL' TSHIL.

De ce fait, la vision de GN'KAL'TSHIL est que la mère de la fille prévient la famille de grand père en le montrant parmi ses filles celle qui est soumise, respectueuse, accueillante, et la propose au grand père comme la femme de droit coutumier, préférentiel (GN'KAL'TSHIL) aux ayants droit. De la même manière aussi, le grand père regarde dans toute sa famille et choisit un garçon sérieux, respectueux, souriant pour lui proposer de prendre sa femme de droit en mariage. Le deux jeunes, seront toujours encadré par les deux familles ou clans avant comme pendant le mariage, pour éviter les risques de violation de cet engagement.

Ce qui fait la rigueur préférentiel de part et d'autre est que la moindre erreur de résiliation du mariage peut amener la partie laissé à suivre la justice pour demander réparation.

Du côté grand père :

- La perte de suprématie, de relation et des droits matériels
- La famille de la petite fille devient autonome et n'est plus soumise au mariage préférentiel.

<sup>6</sup>Mangala Tie-tie François, vers une civilisation de la ville : la tradition dotale en perte de vitesse dans les milieux urbains, Mémoire de DEA en Sociologie, UNILU, 2010-2011

<sup>7</sup> Magazine socio-culturel : Bana'maa, édition n° 001 Novembre 2015, P. 29

Du côté de la famille de la petite fille :

- La concernée et sa famille sont exposés aux risques de stérilité, des maladies et aux pertes des vies humaine, soit sa mère qui va empatir à la place de sa fille.

Si quelqu'un d'autre qui n'est pas du clan, la désire en mariage, il donnera les droits aux grands parents soit deux chèvres (chèvre et une somme d'argent qui représente les cornes de la chèvre).

Cette pratique de la femme de droit appelée GN'KAL'TSHIL fait partie de l'identité du peuple LWEL et il se justifie sur plusieurs fondements scientifiques, culturels, historiques et psychologiques. Il a pour but de garder et pérenniser la race et la culture qui est l'âme d'un peuple, la conservation des richesses et la continuité de la ligné familiale.

### III.CONCLUSION

Cet article se veut une vitrine, une interface et un support approprié pour véhiculer l'image de marque des filles et fils du kwilu en général et de lwel en particulier, en quête d'une vraie identité Kwiloise, celle du respect et de l'attachement au GN'KAL-TSHIL.

Cette réflexion, sur la sociologie de la famille chez le LWEL a permis de saisir la dynamique de mariage préférentiel ou le GN'KAL-TSHIL et de comprendre la résistance actuelle dans le respect de valeurs culturelles africaines en générale et congolaise à particulier.

Nation pluriethnique et multiculturelle, la société Congolaise est entrain de rompre progressivement avec une logique statique du maintien de ses anciennes traditions et coutumes sociétales de base à tel enseigne que leur signification originelle a perdu toute leur essence.

Si nous perdons le sens de nos cultures c'est un peu difficile de nous reconnaître entant qu'un peuple, car il n'y a pas de peuple sans culture.

C'est pourquoi le LWEL doit pouvoir respecter le GN'KAL-TSHIL afin de pérenniser cette pratique qui permet de les identifier. Tout change dit TshimpakaYanga « il s'agit donc, pour la jeunesse, de découvrir les subtilités de ce moyen d'échange, de maîtriser sa culture et de percevoir clairement ses liens avec le processus de la démocratisation,... »<sup>8</sup>

### BIBLIOGRAPHIE

1. DURKHEIM, E., *Les règles de la méthodologie sociologique*, Paris, P.U.F., 1987
2. Henri JANNE, *Le temps du changement une image de la société*, Paris, Marabout université, 1970
3. TSHIMPAKA YANGA, *L'Enigme de ntu regard sur la région des grands lacs africains*, Cactus, Lubumbashi, 2006
4. Dictionnaire universel, paris, Hachette-Edicef, 1999
5. La Sainte Bible, version Louis Second, 1910

<sup>8</sup>TshimpakaYanga, *L'Enigme de ntu : Regard sur la région des grands lacs Africains*, CACTUS, Lubumbashi, 2006, P.172



6. MANGALA TIE-TIE François, vers une civilisation de la ville : la tradition dotale en perte de vitesse dans les milieux urbains, mémoire de DEA en sociologie, UNILU 2010-2011.
7. BANA'MAA Magazine/ édition n°001 Novembre 2015

#### **QUELQUES SOURCES**

8. Mr ILANGA WILLY : chef des travaux à l'ISTM de Lubumbashi, licencié en sociologie. N° tél. +243814995294
9. Mr LEKE SUKULA Danis : licencié en sociologie. N° tél. +243993616816
10. Mm PILATO Perpetue : femme ménagère. N° tél. +243992905336
11. Mr SINDUNGU BAL-MPAM Désiré : licencié en anthropologie, agent administratif à l'ISES de Lubumbashi. N° tél. +243824480804